



Budget Primitif 2022

RAPPORT DE PRÉSENTATION



Budget Primitif 2022

RAPPORT DE PRÉSENTATION

- INTRODUCTION ----- 5
- FINANCES DE LA VILLE ----- 7
- **Section de fonctionnement**----- 8
 - › Les charges générales
 - › Les charges de personnel
 - › Les charges de gestion courante
 - › Les charges financières et autres
 - › Les dotations
 - › Les recettes fiscales
 - › Les produits des services
 - › Les autres recettes
- **Section d'investissement** ----- 20
 - › Les études, travaux et équipements
 - › Le remboursement de la dette
 - › Les autres dépenses
 - › Les subventions
 - › L'emprunt
 - › Les autres recettes



INTRODUCTION

Le budget 2022 s'inscrit dans le contexte décrit lors du débat d'orientations budgétaires du 4 décembre dernier :

- Une situation financière saine de la ville en raison d'une part de la progression du produit des contributions directes, essentiellement du fait de la bonne tenue des bases de taxe foncière (prise en compte de l'inflation et constructions nouvelles) et de l'augmentation des recettes provenant des droits de mutation (nombreuses transactions immobilières et hausse des prix de l'immobilier) et d'autre part d'une hypothèse de quasi stabilité des dotations de l'Etat.
- Un programme d'investissement dans les années à venir nécessitant de conserver un niveau satisfaisant d'autofinancement et de mobiliser le maximum de recettes d'investissement.
- Des incertitudes tant sur l'évolution des risques sanitaires que sur l'évolution du contexte économique global pouvant avoir encore des conséquences sur les recettes de fonctionnement mais aussi d'investissement.

Le budget 2022 est élaboré dans le respect de la stratégie financière du mandat avec 3 fondamentaux : stabilité de la fiscalité, gestion rigoureuse, préservation de la capacité de autofinancement. Ce sont ainsi près de 5 M€ de projets d'investissement qui sont proposés pour renforcer l'attractivité du territoire : la rénovation du groupe scolaire Saint Exupéry et Vautrin, la réhabilitation de la maison du lien et de la solidarité, le début des travaux sur le site des Brasseries, le déménagement du Centre Technique Municipal.

Les actions municipales se poursuivent afin de tenir les engagements pris : fonctionnement de la crèche municipale "Les Colibris", soutien aux différents moyens d'accueil de la petite enfance, favoriser la réussite scolaire et maintien de la gratuité des NAP, aides aux loisirs et vacances, activités jeunesse, soutien à nos seniors, favoriser l'accès à l'emploi, aides alimentaires et financières accordées aux plus précaires, petits déjeuners offerts aux écoliers, cantine à 1€, soutien massif aux associations et organisation de manifestations culturelles.

La maîtrise des dépenses de fonctionnement est essentielle. Elle permettra à nouveau de conserver un autofinancement élevé tandis que l'obtention des subventions auprès des différents partenaires institutionnels diminuera notre besoin d'emprunt, nécessaire au financement des investissements. Désormais, la situation financière assainie permet le recours à l'emprunt mesuré et raisonnable. Dans la continuité et en complément des orientations budgétaires, le présent rapport vous propose une lecture simple et synthétique du budget 2022.

Christophe Choserot

Maire de Maxéville
Vice-président de la Métropole Grand Nancy
Conseiller régional Grand Est



Finances de la ville



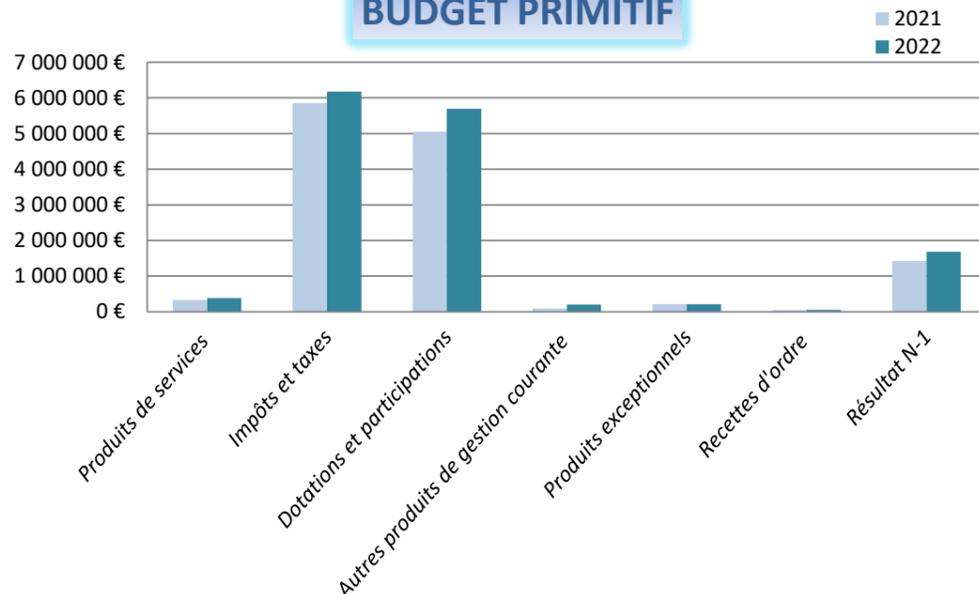
Section de fonctionnement

En 2022, l'évolution de la section de fonctionnement est contenue conformément aux objectifs du débat d'orientations budgétaires (DOB). Les dépenses réelles de fonctionnement augmentent de 6,8 % dans la même proportion que les recettes réelles (9,7 %) en raison d'une activité espérée à la quasi normale des services communaux. L'autofinancement prévisionnel dégagé au profit de la section d'investissement demeure à un haut niveau et s'élève à 3,4 M€.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

	2020	2021	BP 2021	BP 2022
013 Atténuation de charges	40 521	14 634	10 900	9 500
70 Produits de services	365 100	331 059	330 922	386 385
73 Impôts et taxes	5 946 704	6 248 288	5 852 906	6 174 000
74 Dotations et participations	4 791 514	5 681 953	5 053 506	5 690 221
75 Autres produits de gestion courante	463 469	95 822	95 843	208 020
Recettes de gestion courante	11 607 308	12 371 756	11 344 077	12 468 126
76 Produits financiers	2	37	37	37
77 Produits exceptionnels	3 509 440	283 099	213 000	210 000
Autres recettes	3 509 442	283 136	213 037	210 037
042 Autres recettes d'ordre	122 499	50 058	50 155	50 793
043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	4 099 942			
RECETTES D'ORDRE	4 222 441	50 058	50 155	50 793
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	19 339 191	12 704 950	11 607 269	12 728 956
002- Reprise résultat n-1			1 423 695	1 684 044
TOTAL BUDGET			13 030 964	14 413 000

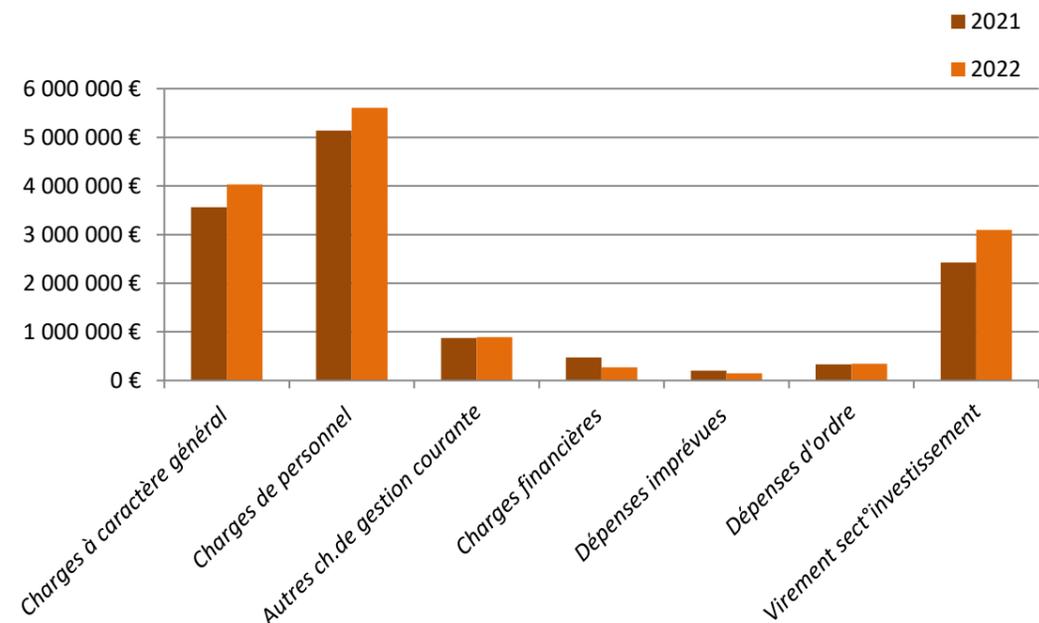
BUDGET PRIMITIF



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

	2020	2021	BP 2021	BP 2022
011 Charges à caractère général	3 087 011	3 233 765	3 564 028	4 032 088
012 Charges du personnel	5 004 771	5 222 251	5 137 600	5 607 100
014 Atténuation de produits	945	3 910	5 000	0
65 Autres charges de gestion courante	769 276	817 478	872 343	893 682
Dépenses de gestion courante	8 862 003	9 277 404	9 578 971	10 532 870
66 Charges financières	423 277	408 966	472 891	267 874
67 Charges exceptionnelles	145 477	19 959	21 984	19 550
022 Dépenses imprévues	0	0	200 000	150 000
Autres dépenses	568 754	428 925	694 875	437 424
042 Dotations aux amortissements	315 740	304 273	330 000	346 100
042 Autres dépenses d'ordre	7 414 790			
043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
DEPENSES D'ORDRE	7 730 530	304 273	330 000	346 100
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	17 161 287	10 010 602	10 603 846	11 316 394
023- Virement à la section d'investissement			2 427 118	3 096 606
TOTAL BUDGET			13 030 964	14 413 000

BUDGET PRIMITIF



SYNTHÈSE

Dépenses réelles

10,97 M€
+ 6,8 %

Recettes réelles

12,68 M€
+ 9,7 %

LES CHARGES GÉNÉRALES

Ces charges figurent au chapitre 011 et s'élèvent au total à

4,03 M€

PRINCIPALES DÉPENSES

Gestion des temps péri et extra scolaires

769 000 €

Electricité, gaz, eau, carburant, fioul

375 000 €

Assurance statutaire

310 000 €

Repas et goûters pour la restauration scolaire

281 000 €

Fournitures de petit équipement

232 000 €

Entretien terrains, espaces verts, bâtiments, voiries

124 000 €

Assurance multirisques

30 300 €

Aides aux loisirs et aux vacances

18 500 €

Location d'un bâtiment pour les Services Techniques

70 000 €

Location de modulaires pour l'école St-Exupéry

140 000 €

Contrats de maintenance

158 000 €

Nouveau marché de la flotte automobile

140 000 €

TENDANCE -----

+ 13,1 %

Cette augmentation est liée à la hausse des prix des matières premières, fluides, électricité, gaz et contrats de maintenance des bâtiments. De nouvelles dépenses apparaissent au niveau des locations (CTM - École St-Exupéry), y compris la hausse attendue du nouveau marché de la gestion de la flotte automobile.

LE POIDS -----

37 %

Les charges à caractère général représentent un peu plus d'un tiers des dépenses réelles de fonctionnement de la Ville.

LES CHARGES DE PERSONNEL

Ces dépenses figurent au chapitre 012 et s'élèvent à

5,6 M€

PRINCIPALES DÉPENSES

Rémunération des fonctionnaires	3 023 000 €
Charges patronales (URSSAF, caisses retraites)	1 474 000 €
Rémunération des agents contractuels	760 000 €
Rémunération directeur de la MJC	79 000 €
Rémunération apprentis	40 000 €
Chèques restaurants	60 000 €

TENDANCE -----

+ 9,1 %

Cette augmentation est liée à l'impact du glissement vieillesse technicité (GVT), à l'arrivée de nouveaux agents rendue nécessaire pour répondre aux besoins du service public communal (électricien, éducateur de jeunes enfants), aux renforts des équipes pendant la crise sanitaire, à l'augmentation du régime indemnitaire et la participation de l'employeur à la prévoyance santé, à la revalorisation indiciaire des grilles de catégorie C.

LE POIDS -----

51 %

Les dépenses de personnel représentent la moitié des dépenses réelles de fonctionnement de la Ville.

LES CHARGES DE GESTION COURANTE

Ces charges figurent au chapitre 65 et s'élèvent au total à

893 682 €

PRINCIPALES DÉPENSES

Subventions aux associations	335 000 €
Rémunération des élus et charges patronales	154 000 €
Exploitation DSP crèche municipale	125 100 €
Subvention au CCAS	20 000 €
Subventions aux coopératives scolaires	43 900 €
Subvention à la CDE	38 600 €
Subvention au COS	30 000 €
Participation aux charges de fonctionnement des bâtiments communs à Laxou-Maxéville	115 000 €

TENDANCE -----

+ 2,4 %

Cette hausse de 2,4 % s'explique par le coût de l'exploitation de la crèche en 2022 sous forme de délégation de service public.

LE POIDS -----

8 %

LES CHARGES FINANCIÈRES ET AUTRES

Les charges financières sont au chapitre 66 et s'élèvent à

267 874 €

CHARGES FINANCIÈRES

267 874 €

LES AUTRES DÉPENSES

Charges exceptionnelles
(principalement bons d'achat Noël des Séniors)

chap. 67
19 550 €

Enveloppe des dépenses imprévues
chap. 022

150 000 €

LES DÉPENSES D'ORDRE
Amortissements des biens
chap. 042

346 100 €

Virement vers l'investissement
chap. 023

3 096 606 €

TENDANCE -----

- 43,3 %

Les charges financières reculent de 43 % car elles avaient considérablement augmenté en 2021 par le rachat anticipé de deux emprunts. De plus, aucun nouvel emprunt n'a été souscrit en 2021.

LE POIDS -----

2,5 %

Les intérêts de la dette à rembourser représenteront en 2022 environ 2,5 % des dépenses réelles de fonctionnement de la Ville.

LES RECETTES FISCALES

Ces recettes figurent au chapitre 73 et s'élèvent à

6,17 M€

PRINCIPALES RECETTES

Compensation réforme taxe
professionnelle

1 961 000 €

Taxes foncières et d'habitation

3 453 000 €

Dotation de solidarité
communautaire

410 000 €

Taxe sur la consommation d'électricité

60 000 €

Taxe additionnelle aux droits de mutation

200 000 €

TENDANCE -----

+ 5,5 %

Les recettes fiscales seront stables. Les taux appliqués aux taxes foncières et d'habitation demeurent inchangés. L'augmentation de l'inscription par rapport au dernier budget est liée à l'évolution des valeurs locatives cadastrales, la taxe sur l'électricité et les droits de mutation liés à la reprise de l'immobilier.

LE POIDS -----

49 %

Les recettes fiscales représentent la moitié des recettes réelles de fonctionnement de la Ville.

LES DOTATIONS

Ces recettes sont inscrites au chapitre 74 et s'élèvent à

5,69 M€

PRINCIPALES RECETTES

Dotation globale de fonctionnement (DGF)	3 940 000 €
Dotation politique de la ville (DPV)	900 000 €
Compensation par l'État des exonérations de taxes locales	170 000 €
Aides CAF Enfance et Jeunesse	277 000 €
Financement partiel de Laxou - exploitation des équipements sur le quartier Champ-le-Boeuf	150 000 €
Aides État gestion des NAP	76 000 €

TENDANCE -----

+ 12,6 %

Cette hausse s'explique essentiellement par l'ajustement de la DGF, les aides perçues dans le cadre des actions communales en faveur de la petite enfance et une importante dotation de la politique de la Ville, qui sera sollicitée au démarrage des chantiers éligibles.

LE POIDS -----

44 %

Les dotations représentent un peu moins de la moitié des recettes réelles de fonctionnement de la Ville.

LES PRODUITS DES SERVICES

Ces recettes figurent au chapitre 70 et s'élèvent à

386 385 €

PRINCIPALES RECETTES

Redevances services péri et extra scolaires (cantines, gardes périscolaires, ALSH...)	211 000 €
Remboursement par la CDE et le CCAS de la mise à disposition du personnel de la Ville	73 000 €
Redevances séjour Seniors	38 000 €
Recettes issues des locations de la salle des fêtes	44 000 €

TENDANCE -----

+ 16,8 %

Les inscriptions 2022 ont été réajustées en fonction du niveau d'encaissement perçu en 2021 et au retour des activités communales attendues à la normale.

LE POIDS -----

3 %

Les produits des services représentent comme l'an passé près de 3 % des recettes réelles de fonctionnement de la Ville.

LES AUTRES RECETTES

Les autres recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à

427 520 €

LES AUTRES RECETTES RÉELLES

Les revenus des immeubles
chap. 75

135 000 €

La redevance de la crèche
chap. 75

72 000 €

Les recettes exceptionnelles
(remboursements versés par l'assurance statutaire)
chap. 77

210 000 €

Les atténuations de charge
chap. 013

9 500 €

TENDANCE -----

+ 33,7 %

Cette augmentation est liée à la redevance
de la crèche.

LE POIDS -----

3 %

Les revenus des immeubles ainsi que les
recettes exceptionnelles représentent 3 %
des recettes réelles de fonctionnement de
la Ville.

LES RECETTES D'ORDRE

Travaux en régie et reprise de subventions
chap. 042

50 793 €

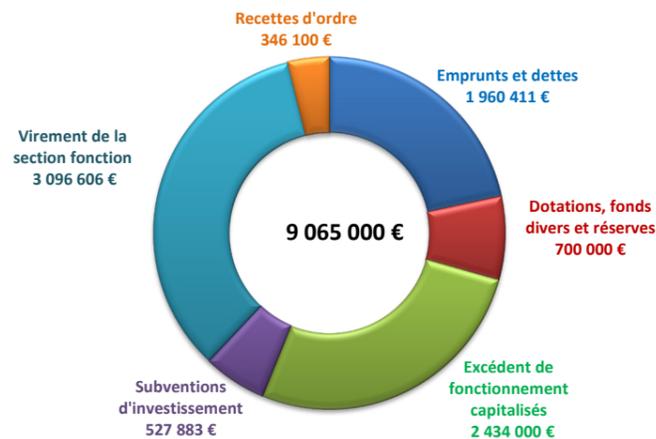


Section d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement inscrites au budget 2022 demeurent élevées et reflètent le programme réaliste d'investissement figurant dans le PPI. Conformément aux orientations budgétaires votées en décembre dernier, un emprunt de 1,9 M€ sera nécessaire en 2022 pour assurer le financement des investissements.

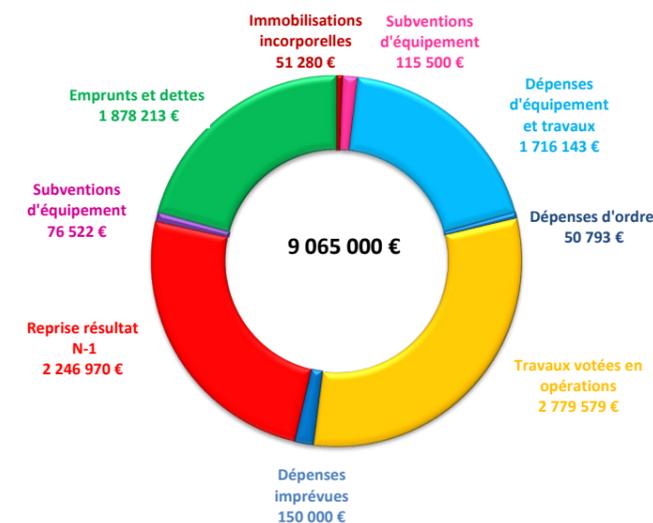
RECETTES D'INVESTISSEMENT				RAR 2021	Nvx crédits	BP 2022
	2020	2021				
13 Subventions d'investissement	393 617					
16 Emprunts et dettes		700 320		1 960 411	1 960 411	
21 Immobilisations		15 639				
Recettes d'équipement	393 617	715 959		1 960 411	1 960 411	
10 Dotations, fonds divers et réserves	152 050	653 176		700 000	700 000	
1068 Excédent de fonctionnement capitalisés	2 876 169	1 780 450		2 434 000	2 434 000	
13 Subventions d'investissement		499 996	36 083	491 800	527 883	
26 Participations et créances rattachées						
27 Autres immobilisations financières						
024 Produits de cession d'immobilisations						
RECETTES FINANCIERES	3 028 219	2 933 622	36 083	3 625 800	3 661 883	
040 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	7 730 530	304 272		346 100	346 100	
041 Opération patrimoniales		117 142				
043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	2 455 018					
RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	10 185 548	421 414	0	346 100	346 100	
RECETTES D'INVESTISSEMENT	13 607 384	4 070 994	36 083	5 932 311	5 968 394	
021- Virement de la section de					3 096 606	
TOTAL BUDGET					9 065 000	

RECETTES D'INVESTISSEMENT



DEPENSES D'INVESTISSEMENT				RAR 2021	Nvx crédits	BP 2022
	2020	2021				
13 Subventions d'investissement					76 522	76 522
20 Immobilisations incorporelles	19 809	15 221		3 780	47 500	51 280
204 Subventions d'équipement	110 224	95 958			115 500	115 500
21 Immobilisations corporelles	2 313 366	1 336 275		209 190	1 506 953	1 716 143
23 Immobilisations en cours	28 967	15 119				
Opérations votées	735 933	1 416 154		10 078	2 769 501	2 779 579
Dépenses d'équipement	3 208 299	2 878 727		223 048	4 515 976	4 739 024
16 Emprunts et dettes	3 668 457	2 453 752			1 878 213	1 878 213
26 Participations et créances rattachées						
27 Autres immobilisations financières						
020 Dépenses imprévues					150 000	150 000
DEPENSES FINANCIERES	3 668 457	2 453 752			2 028 213	2 028 213
040 Recettes d'ordre	4 222 442	50 058			50 793	50 793
041 Opérations patrimoniales	2 455 018	117 142				
RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	6 677 460	167 200			50 793	50 793
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	13 554 216	5 499 679		223 048	6 594 982	6 818 030
						001- Reprise résultat n-1
						2 246 970
TOTAL BUDGET						9 065 000

DEPENSES D'INVESTISSEMENT



SYNTHÈSE

Dépenses réelles

6,77 M€
-12,7 %

Recettes réelles

5,62 M€
-4,3 %

LES ÉTUDES, TRAVAUX ET ÉQUIPEMENTS

Ces dépenses figurent aux chapitres 20, 21 et 23.
En intégrant les reports, elles s'élèvent à

4,7 M€

PRINCIPALES DÉPENSES

- Reports 2021 **223 048 €**
- Rénovation école Moselly **179 000 €**
- Démolition Pavillon Collin **106 000 €**
- Acquisition de véhicules **59 000 €**
- L'Église **17 000 €**
- La Salle Multi-Activités **35 000 €**
- Logiciels, matériels et mobilier de bureau **103 000 €**
- Matériel pour les Services Communaux **85 000 €**
- Les opérations du PPI **(cf. page ci-contre)**

TENDANCE -----

- 5,2 %

L'enveloppe dédiée aux dépenses d'équipement reste sensiblement à la même hauteur qu'en 2021.

LE POIDS -----

70 %

Les travaux et études représentent la majorité des dépenses réelles d'investissement.

LES CHIFFRES CLÉS DU PPI 2022



LE REMBOURSEMENT DE LA DETTE

Ces dépenses figurent au chapitre 16 et s'élèvent à

1,88 M€

PRINCIPALES DÉPENSES

Remboursement du capital
de la dette bancaire
1 369 000 €
Acquisition des Grandes Brasseries
509 000 €

TENDANCE -----

- 26,5 %

Le remboursement de la dette diminue en 2022 car en 2021, nous avons refinancé un emprunt pour 700 000 €.

LE POIDS -----

28 %

Le remboursement du capital de la dette bancaire et non bancaire représente presque un tiers des dépenses réelles d'investissement de la Ville.

LES AUTRES DÉPENSES

Les autres dépenses réelles d'investissement figurent aux chapitres 020 et s'élèvent environ à

150 000 €

LES AUTRES DÉPENSES RÉELLES

Enveloppe des dépenses imprévues
chap. 020
150 000 €

LES DÉPENSES D'ORDRE

Travaux en régie et reprise de subventions
chap. 040
50 793 €

TENDANCE -----

- 25,0 %

La constitution d'une enveloppe de dépenses imprévues à hauteur de 150 000 € permettra de faire face aux éventuels aléas de chantier et à d'autres besoins imprévus.

LE POIDS -----

2 %

L'enveloppe des dépenses imprévues représente 3% de la section d'investissement.

LES SUBVENTIONS

Ces recettes sont inscrites au chapitre 13 et s'élèvent à

527 883 €

PRINCIPALES SUBVENTIONS

Subventions travaux bâtiment urbanisme
(solde) 12 231 €
Subventions travaux toiture Hôtel de ville
(solde) 40 172 €
Subventions Coeur de Village
(solde) 333 680 €
Subventions pavillon Colin
(solde) 118 000 €
PAE
23 800 €

POUR MÉMOIRE SUBVENTIONS INSCRITES EN FONCTIONNEMENT

DPV 2015 - Réhabilitation école Moselly
182 000 €
DPV 2016 - Réhabilitation MLS
207 700 €
DPV 2019 - Réhabilitation école St-Exupéry
196 000 €
DPV 2020 - Stade Darnys
91 100 €
DPV 2021 - Jardin Potager Lopin Léo
223 200 €

TENDANCE -----

- 12,4 %

Par prudence, seuls les soldes des subventions des chantiers terminés en 2022 ont été inscrits.

LE POIDS -----

9 %

Les subventions représentent 9 % des recettes réelles d'investissement. Ce pourcentage passe à 22 % si l'on intègre les subventions imputées en section de fonctionnement (DPV).

L'EMPRUNT

L'emprunt figure au compte 1641 et s'élève à

1,9 M€

À RETENIR

En cas de souscription à un emprunt de 1,9 M€ au cours de l'année 2022, la dette de la ville atteindra 7,9 M€ en fin d'exercice (contre 7,4 M€ environ au 01/01/2022).

TENDANCE -----

Le recours à l'emprunt est conforme à la stratégie de financement du PPI présentée lors du débat d'orientations budgétaires 2022.

LE POIDS -----

35 %

NB : Les subventions mentionnées ci-dessus correspondent à une partie seulement du total obtenu. Les montants inscrits au budget correspondent en effet à la part mobilisable en 2022 qui varie selon le rythme d'avancement des travaux et les modalités de versement des subventions fixées par nos partenaires.

LES AUTRES RECETTES

Les autres recettes réelles d'investissement (chapitre 10) sont principalement issues de l'autofinancement et s'élèvent à

3,1 M€

LES AUTRES RECETTES RÉELLES

Affectation partielle de l'excédent de fonctionnement 2021 pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement

2 434 000 €

Fonds de compensation TVA (FCTVA)
700 000 €

LE POIDS -----

55 %

Les autres recettes réelles représentent 55 % des recettes réelles d'investissements de la Ville et témoignent à nouveau d'un niveau d'autofinancement élevé.

LES RECETTES D'ORDRE

Amortissements
chap. 040
330 000 €

Virement entre sections
chap. 021
3 096 606 €

Notes :



Éditeur : Mairie de Maxéville, représentée par son maire, Christophe Choserot - 14 rue du 15 septembre 1944, 54320 Maxéville
tél : +33 (0)3 83 32 30 00 / Courriel : contact@mairie-maxeville.fr / site Internet : www.mairie-maxeville.fr
Directeur de la publication : Christophe Choserot, rédaction et mise en page : Service communication de la mairie
crédits photos : Servie communication, Filipe Veloso, Nicolas Bram, Pixabay, Pexels.

ville de
Maxéville